



FRUITS  
ET LÉGUMES  
DU VALAIS

# Présentation du projet ArboPhytoRed

IFELV, 01.02.2021

## Projet ArboPhytoRed 2021-2026

- Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse et à potentiel de risque particulier d'au moins **30 % sans perdre en rendement ni en qualité**
- Projet **unique en Suisse**, dédié aux producteurs valaisans de fruits à pépins et à noyau
- Porté conjointement par le Service de l'agriculture (SCA), l'Interprofession des fruits et des légumes du Valais (IFELV) et Agroscope

## Plan

1. Contexte
2. Projet ArboPhytoRed
3. Conditions de participation
4. Engagements des participants
5. Mesures de réduction des PPh de synthèse et à risques particuliers
6. Contributions
7. Accompagnement technique et scientifique
8. Conclusion
9. Contacts et inscriptions

## 1. Contexte

**Nous subventionnons la  
contamination de notre  
eau potable!**

**Changeons cela  
le 13 juin 2021**

Initiative pour une  
eau potable propre

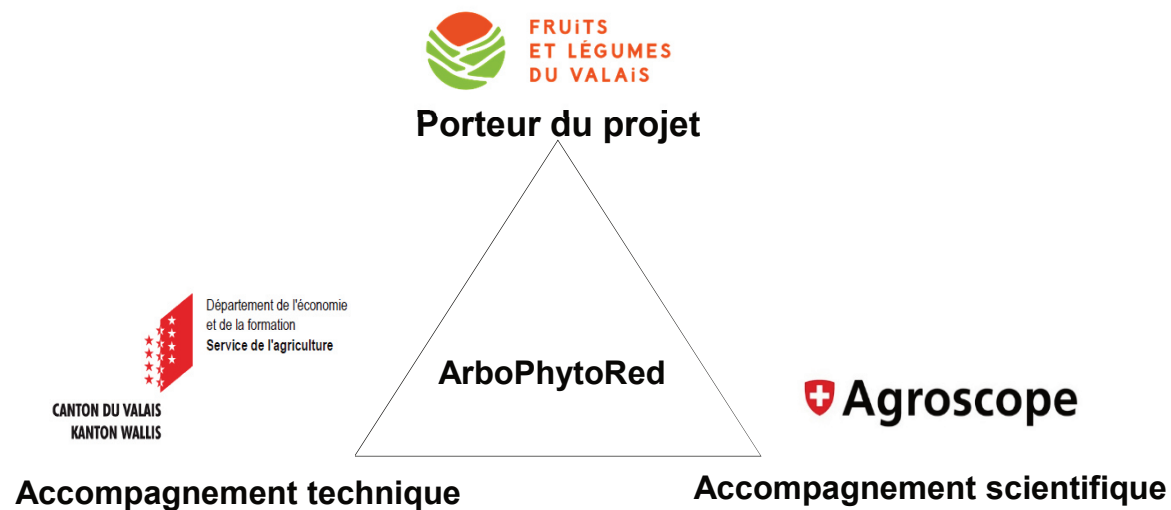
**OUI**



**Initiative  
Pour une Suisse libre  
de pesticides de synthèse**

## 2. Le projet ArboPhytoRed : Organisation

- Calendrier : de janvier 2021 à décembre 2026
- Coûts du projet : 5.6 millions CHF  
(OFAG = 4.2 millions et canton du Valais = 1.4 millions)



## 2. Le projet ArboPhytoRed : Objectifs quantitatifs

<b>Objectif 1 : Ressources</b>	Diminution de 30 % des PPh de synthèse et à risque particuliers sur les parcelles participantes
<b>Objectif 2 : Vulgarisation</b>	50 % des producteurs de fruits valaisans mettent en œuvre au moins une mesure du projet
<b>Objectif 3 : Maintien de la production agricole</b>	Pertes de rendements de maximum 10 %
<b>Objectif 4 : Viabilité économique et pérennité des effets</b>	Résultat financier maintenu (max. 10 % de pertes)

## 2. Le projet ArboPhytoRed : Objectifs gain de connaissances

Quelles sont les alternatives aux PPh de synthèse et à risques particuliers ?

Quelles sont l'efficacité et les limites des méthodes alternatives ?

Quels sont les risques environnementaux des méthodes alternatives ?

Quelle est la rentabilité des méthodes alternatives ?

Quelle est l'acceptation des méthodes alternatives par les arboriculteurs ?

Quel est l'impact des vergers économes en PPh de synthèse et à risques particuliers sur le bilan global de durabilité ?

### 3. Conditions de participation

- Producteur de fruits à pépins ou à noyau valaisans qui respectent les exigences des PER et du label SwissGAP et qui utilisent les techniques d'application précise des PPh selon l'art. 82 de l'ordonnance sur les paiements directs.
- 1 ha < Surface participante < 2 ha
- Parcelles > 2000 m<sup>2</sup>
- Parcelles de référence pour chaque parcelle inscrite > 2000 m<sup>2</sup>
- Durée de la participation : minimum 3 ans, maximum 6 ans (2024 = dernière année d'inscription)



## 4. Engagements des participants

- Participer aux ateliers de co-innovation organisés par Agroscope (1/an)
- Fournir annuellement le journal des traitements et les données économiques de chaque parcelle inscrite (y c. parcelles de référence)
- Visite des parcelles inscrites 1x/semaine pendant 6 mois
- Laisser l'IFELV, le SCA, Agroscope et les mandataires externes accéder en tout temps aux parcelles inscrites et de référence (annonce le jour même)
- Récolter les fruits produits sur les parcelles de projet séparément du reste de leur production afin de permettre les prises d'échantillons nécessaires aux analyses de résidus sur fruits

## 5. Mesures obligatoires co-innovation et herbicides

- **Mesures co-innovation**
  - Visite régulière des parcelles inscrites
  - Enregistrer les données détaillées demandées par le projet
  - 4 ateliers d'environ 2 heures par année en groupes de 10-15 personnes

		Jusqu'à fin floraison	Après fin floraison
<b>Mesure herbicides</b>	H1	Non-recours aux herbicides de synthèse et à potentiel de risque particulier	

## 5. Mesures fongicides

		Jusqu'à fin floraison	Après fin floraison
<b>Mesures fongicides</b>	F1	-	+
	F2	Non-recours aux fongicides à potentiel de risque particulier	Non-recours aux fongicides de synthèse et à potentiel de risque particulier
	F3	Non-recours aux fongicides de synthèse et à potentiel de risque particulier	+

## 5. Mesures insecticides/acaricides

		Jusqu'à fin floraison	Après fin floraison
<b>Mesures insecticides et acaricides</b>	I1	-	+
	I2	Non-recours aux insecticides et acaricides à potentiel de risque particulier	Non-recours aux insecticides et acaricides de synthèse et à potentiel de risque particulier
	I3	Non-recours aux insecticides et acaricides de synthèse et à potentiel de risque particulier	+

## 6. Contributions : Mesures de co-innovation (contribution de base)

- Visite hebdomadaire des parcelles
- Enregistrement des données et travaux administratifs
- Préparation et participation aux ateliers de co-innovation  
= **2400 CHF/année**

## 6. Contributions : Mesures fongicides

Mesures fongicides	Contributions	Contributions totale par mesure
<b>Exigence de base</b>	<i>CHF/ha/an</i>	
Non-recours aux fongicides de synthèse et à potentiel de risque particulier après la fleur	300	300
<b>Mesures facultatives</b>		
+ Non-recours aux fongicides à potentiel de risque particulier avant la fleur	+ 200	500
+ Non-recours aux fongicides de synthèse et à potentiel de risque particulier avant la fleur	+ 300	600

## 6. Contributions : Mesures insecticides/acaricides

Mesures insecticides	Contributions	Contributions totale par mesure
<b>Exigence de base</b>	<i>CHF/ha/an</i>	
Non-recours aux insecticides de synthèse et à potentiel de risque particulier après la fleur	300	300
<b>Mesures facultatives</b>		
+ Non-recours aux insecticides à potentiel de risque particulier avant la fleur	+ 200	500
+ Non-recours aux insecticides de synthèse et à potentiel de risque particulier avant la fleur	+ 300	600

## 6. Contributions : Bonus et pertes de récolte

- **Bonus**

- La combinaison d'une mesure fongicide et d'une mesure insecticide  
= 400 CHF/ha/an

- **Contributions aux pertes de récoltes:**

- Prise en charge de maximum 10 % de pertes de récoltes  
→ 3000 CHF / ha maximum indépendamment de l'espèce fruitière



## 6. Contributions : Exemple 1

	Mesures		Contribution (CHF/an/ha)
<b>1 ha de pommes</b>	Avant la floraison	Non recours aux fongicides à potentiel de risques particuliers	200
	Après la floraison	Non recours aux fongicides de synthèse et à potentiel de risque particulier	300

Total = 2400 + 300 + 200 = **2900 CHF/an pour 1 ha**

*Si perte de récolte = 2900 + 3000 = 5900 CHF*

## 6. Contributions : Exemple 2

	Mesures		Contribution (CHF/an/ha)
1 ha de poires	Avant la floraison	Non recours aux insecticides de synthèse et à potentiel de risque particuliers	300
		Non recours aux fongicides de synthèse et à potentiel de risque particuliers	300
	Après la floraison	Non recours aux insecticides de synthèse et à potentiel de risque particulier	300
		Non recours aux fongicides de synthèse et à potentiel de risque particulier	300
		Bonus (mesure F + I)	400

Total = 2400 + 300 + 300 + 300 + 300 + 400 = **4000 CHF/an pour 1ha**

Si perte de récolte = 4000 + 3000 = 7000 CHF

## 7. Accompagnement technique et scientifique

- **Accompagnement technique (SCA)**
  - Entretiens individuels pour trouver les mesures les plus adaptées à chaque exploitation
  - Tests de produits sur les cultures de Châteauneuf
- **Accompagnement scientifique (Agroscope)**
  - Ateliers participatifs d'innovation, de rentabilité, d'acceptation, de faisabilité et d'efficacité (Agroscope Conthey).
  - Recherche d'innovations existantes pour gérer des systèmes de verger économes en PPh de synthèse et à potentiel de risque particulier (Agroscope Conthey et FiBL)
  - Suivis scientifique on-farm et en station d'expérimentation pour les aspects post-récolte (Agroscope Conthey)

## 8. Conclusion : Pourquoi participer ?

- **Soutien financier** pour la mise en place de mesures qui réduisent les intrants (et gain de points dans le cadre du programme Migros pour le développement durable dans la culture des fruits à pépins)
- **Soutien technique** : bénéficier d'entretiens individuels de conseils sur les mesures à appliquer pour son exploitation
- **Soutien scientifique**
  - Recevoir des informations détaillées sur l'efficacité et le coût réel de toutes les mesures mises en œuvre
  - Quantifier le bénéfice environnemental et le mettre en lien avec les coûts
- **Echanges entre les participants, le Canton et Agroscope**
  - Gain de connaissances
  - Se fédérer pour être plus fort lors de négociations (p.ex. discussion prix pour de telles mesures)



## 9. Contacts et inscriptions



Olivier Borgeat  
Secrétaire général IFELV  
[o.borgeat@ifelv.ch](mailto:o.borgeat@ifelv.ch)

Elodie Comby Cheseaux  
Collaboratrice scientifique  
Coordinatrice ArboPhytoRed  
[e.comby@ifelv.ch](mailto:e.comby@ifelv.ch)  
079 268 05 03



Département de l'économie  
et de la formation  
Service de l'agriculture  
Céline Gilli  
Accompagnement technique  
Cheffe du secteur phytosanitaire  
[celine.gilli@admin.vs.ch](mailto:celine.gilli@admin.vs.ch)

Gérard Villettaz  
Accompagnement technique  
Collaborateur agro-technique  
[gerard.villettaz@admin.vs.ch](mailto:gerard.villettaz@admin.vs.ch)



Danilo Christen  
Accompagnement scientifique  
Groupe de recherche en arboriculture  
[danilo.christen@agroscope.admin.ch](mailto:danilo.christen@agroscope.admin.ch)

Myriam Emin  
Accompagnement scientifique  
Groupe de recherche en arboriculture  
[myriam.emin@agroscope.admin.ch](mailto:myriam.emin@agroscope.admin.ch)

Inscriptions par mail [info@ifelv.ch](mailto:info@ifelv.ch)

**Merci de  
votre  
attention**



[Eau-de-vie d'abricot \(eau-de-vie du calais\) ch](#)